

Agde, le Mercredi 9 janvier 2020

COMITE DE QUARTIER « CAYRETS »
Mercredi 8 Janvier 2020

A - VIE QUOTIDIENNE

1 Rue Van Cao

On me demande pourquoi la commune n'entretient pas ce petit morceau de terrain où se gare le camion ou à qui il appartient pour empêcher le camion de se garer ?



Réponse :

Du mobilier urbain sera installé.

2 Boulevard Pompidou :

Demande de réfection du trottoir gauche en montant le boulevard POMPIDOU près du rond point des Mouettes.

Réponse :

Ces travaux seront effectués durant l'année 2020.

3 Angle Rue Danton :

Demande de pose d'une protection poubelles angle rue DANTON face au local des joutes

Réponse :

Le nécessaire sera fait.

4 - Rue Jean Nohain :

Demande de réfection de la chaussée rue Jean NOHAIN

Réponse :

Cette demande sera soumise au programme d'entretien des voiries 2021.

5- trottoirs rue Victor Lachaud :

La réfection des trottoirs et des caniveaux sont demandés depuis plus de 4 ans. C'est impraticable pour les personnes âgées. Vous nous aviez annoncé un programmation sur le 2eme trimestre 2019.

La réponse : La réfection est prévue sur la fin du 2 ème semestre.

le deuxième semestre se termine, toujours rien.

Réponse :

Les travaux sont programmés sur le 1er semestre 2020.

Questions en cours de séance :

- repositionner le miroir à la sortie du parking Alsace Lorraine qui abouti sur l'avenue des Sergents.
- Rue des Oliviers : le garage DOUZAL ne respecte pas le stationnement en général avec les véhicules du garage. Il provoque aussi des nuisances sonores.
- Rue du Rouet : problème de stationnement
- EPHAD Laurent Antoine : des fientes d'oiseaux au sol rendent le passage des personnes âgées dangereux
- à l'angle de la Rue Chaban Delmas et le Chemin des Cayrets, rajouter un panneau directionnel « Chemin des Cayrets »

SECURITE

Luc Larose a fait la présentation, sous forme d'un diaporama, de l'action menée par le service du département de la sécurité.

- Contrôles routiers : 2
- Accident circulation : 3
- Mises en fourrière : 5
- Troubles à l'ordre public : 5
- Problèmes voisinage : 1
- Cris d'animaux : 6
- Délinquance de voie publique : 7
- Domaine divers : 23

GRANDS TRAVAUX

Marc SABLAIROLES - Directeur voirie & Réseaux

PROGRAMME D'ENROBES

Chaque année la ville investit dans son patrimoine routier sur de l'entretien de voirie.

Ce sont près de 180 km (630 000m²) de voirie inter urbaine qui sont concernés auquel s'ajoute autant de voies piétonnes.

Pour maintenir un réseau routier sécurisé et de qualité, ce sont près d'1 500 000 € qui sont investis chaque année dans les différents quartiers.

L'arbitrage des investissements et donc des voiries se fait au travers d'une visite de terrain ou de Numéros verts.

En découle une analyse technique (structure, réseaux, trafic..)permettant de conforter les procédures de réfections et définir les coûts des travaux.

Sur le quartier des Cayrets ce sont les rues V Lachaud, pont de la Guiraudette, trottoirs Pompidou qui ont été retenus.

L'engagement des travaux sur l'ensemble de la ville est prévu pour mi janvier. Le planning prévisionnel par quartier sera disponible courant semaine n° 3.

Marc SABLAIROLES - Directeur voirie & Réseaux

MISE EN ACCESSIBILITE DES QUAIS DE BUS

Conformément à l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP), la Ville d'Agde a entrepris la mise aux normes de tous les arrêts de bus avec le concours de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée.

Les travaux consistent à rehausser et élargir un quai soit 18 cm de haut et au minimum 1.80m de large permettant le croisement des différents usagers.

L'aménagement doit également favoriser du contraste sur ces revêtements et doit comporter des rampes conforme à l'accessibilité PMR.

En agglomération, les points d'arrêts doivent obligatoirement être en pleine voie (sauf pour un arrêt de régulation) afin que le bus puisse s'arrêter au plus près de la bordure et de réduire les manœuvres (et donc de réduire les temps de parcours), Cela permet d'éviter le stationnement sauvage qui rendrait le point d'arrêt totalement inaccessible.

Le montant des travaux s'élève de 5 000 à 15 000 € par quai selon la configuration ; pris en charge à hauteur de 50% par la CAHM.

Aujourd'hui, 57 quais ont été rendus accessibles. Il reste 53 quais à mettre aux normes.

un arrêt de bus en alvéole mesure au minimum 35m de long, contre 12m pour un arrêt en ligne. Sur les 48 quais mis en conformité à Agde, 5 ont été conservés en alvéoles (points de régulation, établissements scolaires...) et 3 ont été mis en ligne conformément aux normes. Un point d'arrêt existant en pleine voie a été mis en alvéole pour que les bus puissent faire leur régulation à leur terminus. Les 39 autres quais n'ont pas changé la configuration du point d'arrêt puisque les bus s'arrêtaient déjà en pleine voie

Laurent Dubois, Direction Environnement et domanialité

DEPLOIEMENT DE LA FIBRE

Le déploiement de la fibre mutualisée concerne :

- 47 574 prises adressables (logements à couvrir)
- 111 points de mutualisation (armoire de rue) implantés
- 5 têtes de réseau (NRO) construits

Depuis le 1er janvier 2019, la société SFR procède, seule, au déploiement du réseau qui sera mutualisé pour l'ensemble des opérateurs souhaitant commercialiser des offres fibres sur la commune.

Au 31 décembre 2019, la commune comptait 23 000 prises déployées et éligibles à des offres commerciales de raccordement.

Le suivi du déploiement de la fibre sur la commune est consultable sur le site internet développé par l'Autorité de régulation des communications et des Postes à l'adresse suivante : cartefibre.arcep.fr.

Didier SAIGNES, Directeur Général Adjoint des Services Techniques

DEMARRAGE DES TRAVAUX – SUPPRESSION DU PASSAGE A NIVEAU

Pour rappel, le projet prévoit la suppression du passage à niveau 288 se situant Route de Bessan. Ce projet est réalisé sous maîtrise d'ouvrage SNCF et Ville d'Agde.

Ce projet d'ampleur a nécessité le concours de la CAHM, du Département, de la SNCF et de la Ville d'Agde pour financer le programme d'un montant estimé à 18 millions d'euros.

Le planning prévisionnel de cette opération est :

1er trimestre 2020, démolition des bâtiments le long de la route de Bessan

1er trimestre 2020, réhabilitation des réseaux eaux usées et eau potable

3ème trimestre 2020, dévoiement des réseaux sur l'emprise du projet

1er trimestre 2021, dévoiement des réseaux secs voies ferrées SNCF

De novembre 2021 à février 2022, réalisation des blindages pour le cuvelage de l'ouvrage

A partir de mars 2022, réalisation du Génie Civil (Tablier et cuvelage) et des voiries.

Ces travaux nécessiteront 3 interruptions du trafic ferroviaire en novembre 2021, mai et octobre 2022.

Fin des travaux prévus en début 2023.

A ce jour, le projet sera présenté à l'Inspection des Sites et à la DDTM pour validation patrimoniale auprès de l'institution Pôle Canal, le jeudi 16 janvier au matin.

Marc SABLAIROLES - Directeur voirie & Réseaux

AMENAGEMENT DU QUAI DU CHAPITRE

Le projet de la piétonisation du quai de la phase 2 du quai du Chapitre est entré en phase travaux depuis le mois décembre

Le projet prévoit :

L'aménagement d'une promenade de type voie douce dans la continuité de celle réalisée sur la phase 1 (moulin des évêques)

La réfection des revêtements de voirie et de stationnements.

La réalisation de parvis soulignant la cathédrale et les croisements (escalier J Jaurès et cheval Blanc)

La pose de mobilier urbain et d'éclairage public dédiés participant à l'ambiance qualitative du projet.

L'utilisation conformément aux prescriptions ABF de matériaux basalte.

Ce sont près de 2800 m² qui seront traités pour un coût de près d'1 000 000 €

La fin des travaux est estimée pour la fin du mois de mars.

Laurent BRAULT, Direction Architecture et Bâtiments

THEATRE MAISON DES SAVOIRS

Le projet de rénovation de la Maison des Savoirs consiste en:

☐ La rénovation de l'actuelle médiathèque, en impulsant une nouvelle dynamique grâce à la modernisation de ses équipements et l'adaptation de l'offre aux nouveaux usagés.

☐ La rénovation du bâtiment administratif dans lequel environ 30 agents seront amenés à travailler.

☐ La construction d'un théâtre de 220 places, qui correspond à une jauge médiane entre celle du centre de congrès (1200 places) et la salle de conférence de la médiathèque actuelle (70 places).

☐ La création de 2 salles spécifiques dédiées à la création et au développement de la pratique amateur.

Les objectifs assignés reprendront volontairement les intentions architecturales du bâtiment existant, fait de façades anciennes et de verre et d'y intégrer une surélévation afin d'obtenir le volume nécessaire pour le théâtre.

Avancement de l'Opération :

La phase travaux est actuellement en cours:

- 1/ Travaux de démolition entrepris depuis mars 2019 sont réalisés à 80%.
- 2/ Travaux de gros œuvre débutés en juin 2019, notamment les consolidations des anciennes fondations et les reprises en sous/œuvre (ouvertures, trémies,...) sont réalisés à 50%

La durée globale des travaux tous corps d'état est estimée à 18 mois dont 12 mois pour la médiathèque (avril) et théâtre (novembre).

Coût de l'opération :

Le cout global de l'opération est estimé à 5 143 000 € T.T.C largement aidé par nos partenaires institutionnels (état, région, département, ...) à hauteur de 50%.

CQ : Problème de circulation à l'angle de la rue de la République et la Rue Jean Jacques ROUSSEAU. L'angle pour tourner est devenu étroit et devient accidentogène.

Didier SAIGNES, Directeur Général Adjoint des Services Techniques

CHATEAU LAURENS

La CAHM porte le chantier de restauration de la Villa Laurens pour un budget global d'environ 10 Millions d'euros et une durée de trois ans. Ce chantier vise la restauration d'un édifice majeur du territoire, voué à devenir un pôle culturel d'échelle régionale voire nationale compte tenu de son histoire et de ses spécificités architecturales et décoratives autour de l'art nouveau et des arts décoratifs.

Fin 2016 – début 2017, le chantier de restauration a démarré. Le service représente la maîtrise d'ouvrage, participe aux réunions de chantier, suit les opérations pilotées par la maîtrise d'œuvre et sert d'interface avec les partenaires financiers du projet et plus particulièrement la DRAC Occitanie dont la restauration du monument historique classé dépend.

État des travaux au 1er septembre 2019

Petits appartements restaurés à 70 %:

Planchers/parquets, menuiseries, lambris et grands vitraux : reposés.

Décor plafonnant « Appolon sur son char » reposé (Œuvre du peintre Anquetin)

Serre bords d'Hérault : lambris, menuiserie, staff et escalier posés, en cours de mise en peinture.

Corps Nord (côté voie ferrée) restaurés à 80 % y compris les façades extérieures (enduits, peinture ornementale en couleur etc.

Écurie et grange (futur atelier pédagogique) restaurées

Serre en cours de restauration (toiture, ferronnerie etc.)

Corps central restauré à 60 %

Grande Terrasse restaurée et étanche avec ses balustres et corniche et remise en peinture des éléments architecturaux ; Parapluie au-dessus du Kiosque égyptien : greffe de pierre terminée, traitement de la charpente en fer en cours.

En attente : repose des ferronnerie et des verres plafonnant .

Péristyle (colonnade d'entrée) : plafond recréé, traitement des enduits (support à la peinture décorative) refait, y compris encadrement en pierre des fenêtres.

Façade principale restaurée y compris sculpture des pierres, mise en couleur des quelques éléments architecturaux en attente.

La restauration des décors intérieurs se poursuit (Salon mauresque, grand salon etc.)

- repose des grandes fenêtres 100 %
- plafonds en bois peints du grand vestibule reposé
- plâtres et staff des chambres et autres pièces effectués à 100 %
- Laboratoire : plafond en staff ainsi que les enduits, mise en couleur à venir ; la repose des fenêtres et des vitraux est terminée.

Marc SABLAIROLES - Directeur voirie & Réseaux

L'AGENOUILLADE

Pour rappel, le projet prévoit le réaménagement du site de l'Agenouillade sur une superficie totale d'environ 8 000 m², en 2 phases de travaux :

- Fin 2018, la réalisation du parvis de l'église par un traitement de sol sur 300 m². Cette intervention a permis de résoudre les problèmes d'infiltrations.
- Dans un second temps, le projet prévoit, sur le second semestre 2019, un réaménagement d'ensemble. Il s'organise autour d'un cheminement piétonnier allant du parvis de l'église à la chapelle, permettant la procession autour de notre Dame.

Les cheminements basaltiques voués à la procession ont été réalisés à 100 %.

L'enfouissement des réseaux a également été réalisé à 100 %.

Le revêtement en terre Pignan sur l'ensemble de la place a été réalisé à 80 %.

Reste à réaliser : la pose des bornes qui réguleront les accès au site, le mobilier urbain, les mâts d'éclairage et les voiries attenantes.

La fin prévisionnelle des travaux est prévue pour fin février 2020.

Coût estimé environ 360 000 €.

Didier SAIGNES, Directeur Général Adjoint des Services Techniques

FORT DE BRESCOU

CONTEXTE ET OBJECTIF : Le Fort de Brescou de par sa situation, son architecture et son histoire constitue l'un des joyaux patrimoniaux de notre cité dont il est la carte postale emblématique. Malheureusement son état se dégrade de manière très régulière et cet édifice est aujourd'hui en péril. C'est pourquoi, depuis plusieurs années déjà, la Ville d'Agde a décidé de s'engager dans une action d'envergure dont l'objectif est de conforter, réhabiliter et valoriser le Fort de Brescou. Ainsi, après avoir effectué plusieurs études préalables indispensables à la préparation du programme et mis en place une collaboration étroite avec la DRAC, la Ville s'est engagée depuis fin 2016 dans une vaste opération de réhabilitation venant prolonger la dynamique de sauvegarde engagée conjointement avec l'association des Amis du Fort de Brescou depuis 2012.

STRATEGIE DU PROJET : Notre démarche s'articule autour de 3 phases majeures :

- PHASE 1 (en cours) : Diagnostic et travaux de première urgence ;
- PHASE 2 : Restauration et réouverture au public ;
- PHASE 3 : Revalorisation par la mise en œuvre du projet culturel.

METHODOLOGIE : Compte tenu de l'ampleur et de la spécificité technique et architecturale de cette réhabilitation, la Ville a choisi de désigner un maître d'œuvre pour l'assister tout au long de cette opération : Monsieur Frédéric MARTORELLO, Architecte du Patrimoine accompagné du Cabinet COVALENCE (qui intervient par ailleurs sur la restauration de Notre Dame de Paris)..

AVANCEMENT DU DOSSIER :

A ce jour, les investigations menées ont permis d'aboutir à :

L'élaboration d'un diagnostic général complet du monument rassemblant toutes les données accessibles (levés architecturaux, levés topographiques, levés 3 D et photographies, données géotechniques, données géologiques des matériaux, procédés de construction, données structurelles et pathologies du bâti...). A l'issue de ce diagnostic le maître d'œuvre propose un parti de restauration du monument. Cette étude va faire l'objet d'une présentation et d'une discussion en Comité Scientifique et Technique de la DRAC Occitanie au court du premier trimestre 2020, préalable incontournable pour conforter le partenariat financier avec l'Etat et la Région Occitanie.

La définition et la mise en place de mesures de mise en sécurité d'urgence du site et de ses abords (Signalisation du danger et interdiction des accès maritimes et terrestres aux abords des zones dangereuses à l'intérieur et à l'extérieur du monument) ;

La définition d'une opération de travaux d'un montant de 782 000 € TTC prévoyant la mise en œuvre des mesures d'urgence sur le front Est qui est le plus exposé à savoir :

Bastion Sainte Anne : Reconstitution de la chaîne d'angle effondrée lors de la tempête de février 2018 et reconstitution d'une partie du parement après purge des éléments instables ;

Bastion Saint Antoine : Confortement du support rocheux et bouchage du « sablier » par lequel le remblai sur lequel est adossé le rempart s'évacue vers la mer puis construction d'un parement dans le prolongement du parement existant pour protéger le support rocheux.

La première partie de ce chantier s'est déroulée sur l'année 2019 selon le timing suivant :

Mars : 1er héliportage des matériels et matériaux.

Avril – Mai : Essais et mise au point des protocoles.

Juin – Juillet – août – septembre – mi octobre : Travaux

Le bilan au 15/10/2019 est le suivant :

Chaîne d'angle du bastion Sainte Anne reconstituée à 100 % ;

Parement du bastion Sainte Anne reconstitué à 25 % ;

Sablier du bastion Saint Antoine bouché.

La deuxième partie de ce chantier est programmée entre mai et octobre 2020. Elle prévoit la finalisation de cette première opération à savoir :

Parement du bastion Sainte Anne reconstitué à 60 % ;

Protection du support rocheux par la construction d'un parement au pied du bastion Saint Antoine.

SUITE DES OPERATIONS :

En 2020, le maître d'œuvre va travailler sur la définition et calibrage d'une nouvelle opération de travaux dont l'enveloppe globale devrait se situer entre 400 000 et 500 000 € HT. Les travaux correspondants seraient quant-à eux engagés au printemps 2021 ;

Le maître d'œuvre a également défini une intervention d'un montant global de 85 000 € TTC qui permettrait la restauration de la tour du fanal ; Cette opération a été proposée à l'Association des Amis du Fort de Brescou qui souhaite la financer en totalité en 2020.

Ces opérations sont toujours menées en étroite collaboration avec nos partenaires institutionnels habituels que sont l'Etat par le biais de la DRAC, la région Occitanie et le Conseil Départemental de l'Hérault auprès desquels des demandes de financements ont été et continueront à être effectuées. La recherche de mécènes et de fonds privés se poursuit concomitamment sous l'égide de la Fondation du Patrimoine et en collaboration avec l'Association des Amis du Fort de Brescou.

Présents :

M FREY, M BENTAJOU, M SAIGNES, M SABLAIROLES, M DUBOIS, M BRAULT, M HERAL, M LAROSE.

Représentants du comité de quartier :

Mme ALENGRIN, M BENECH, M BONTEMPS, Mme CROUZET, M DREMONT, Mme ESCUDIER, M GLINEUR, Mme GOUJET, Mme HOFFMEISTER, M LABUSSIER, Mme LALOUX, M PAGANON, Mme PALUMBO, Mme SIGAL.

Absents excusés :

Mme GOUDARD, Mme HENRI.